

Projet d'éclairage public à Martissant : Candélabres

Type d'activités : Projet subventionné

Lieu : Martissant

Date : 01-01-2015 au 30-09-2019

Thématiques : Droits collectifs

En partenariat avec : Agence Française de Développement (AFD), Association Lumières Sans Frontières (ALSF), Union Européenne (UE).

Sous la direction du programme : Martissant

Description : Avec la collaboration de l'association Concepteurs lumières sans Frontières (CLSF), FOKAL a conçu un projet annuel d'éclairage public à Martissant. A travers ce programme, la population bénéficie l'installation des candélabres dans les rues de différentes localités de Martissant. Ce qui a aidé à réduire les accidents, l'insécurité et faciliter les activités culturelles, commerciales et éducatives de nuit. Ce projet s'est développé dans une approche participative.

Commentaires : Grâce à ce projet, les rues et les espaces publics des localités de Martissant sont éclairés. L'insécurité a diminué. Les activités commerciales, éducatives et culturelles nocturnes sont maintenant possibles dans différentes localités.